

Vincent GONDRET En qualité de Président 23, rue Panhard et Levassor 78570 Chanteloup-les-vignes

Chanteloup-les-Vignes le Mercredi 14 avril 2021

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que la société Othua souhaite soutenir les Dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons une volonté collective de renforcer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Nous souhaitons également adhérer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier des objectifs d'éthique et la lutte contre la corruption. Othua fera une déclaration publique de ses engagements à ses parties prenantes à travers ses réseaux de communication.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des dix principes.

Nous nous engageons donc à publier nos progrès à compter de notre date d'adhésion, et par la suite un suivi de nos actions annuellement, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact.

Siège social:

Ecoparc des Cettons 23 rue Panhard et Levassor 78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES FRANCE

Site internet: www.othua.fr

Tél.: +33 (0)1 39 74 86 68 Fax: +33 (0)1 39 74 91 86

E-mail: courrier@othua.fr

Agence Nord :

Parc d'activités de Sars et Rosières 4 rue des Neufs Bonniers 59178 BRILLON Tél. : +33 (0)1 27 29 40 72 Fax : +33 (0)1 27 41 53 95

FRANCE



Cette COP contiendra trois éléments :

- 1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
- 2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prise et/ou planifiée pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
- 3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma plus haute considération.

Vincent GONDRET

En qualité de Président d'Othua